



**Communiqué de presse**

30 mars 2022

## GRIPPE AVIAIRE : il faut agir sur les causes structurelles de l'épidémie !

493 foyers en Vendée, 78 en Loire Atlantique, 101 en Maine et Loire et 21 dans les Deux Sèvres au 29 mars. Il y en avait 187 en Vendée, 50 en Loire Atlantique et 8 en Maine et Loire 15 jours auparavant. Aujourd'hui, c'est plus de 6 millions de volailles soit 15 000 tonnes de carcasses qui sont à gérer sur le seul département de la Vendée et ce chiffre ne fait qu'augmenter. Les capacités d'équarrissage sont en saturation, et les cadavres restent sur place plusieurs jours, avec les risques sanitaires que cela induit. Les éleveur.euses sont démun.e.s et en souffrance. C'est grâce au soutien de leurs collègues, de leurs clients et des organisations agricoles que certains gardent le moral. Les services de l'Etat sont débordés : **c'est « une crise monstrueuse »**

La grippe aviaire se diffuse plus vite que jamais sur cet épisode, chaque crise est pire que la précédente. Et même si la faune sauvage est un facteur d'introduction du virus sur le territoire, c'est bien la densité des élevages, les déplacements des intervenants, et les transports d'animaux vivants qui démultiplient les risques de propagation.

Les zones les plus durement touchées correspondent aux Zones à Risques de Diffusion identifiées par les services de l'Etat. Les opérateurs de la filière n'en ont pas tenu compte tout comme les élus et les services de l'Etat. Ces derniers ont imposé des mesures de biosécurité et l'enfermement des volailles mais aucun plan de crise n'a été anticipé. Aujourd'hui les éleveurs et acteurs de la filière (abatteurs, transformateurs,...) se retrouvent face à ce cataclysme dont nous ne mesurons pas encore l'ampleur.

En se penchant sur le retour d'expérience du Sud Ouest qui tente de gérer par ces leviers son 4ème épisode de grippe en 7 ans, on se rend compte qu'ils sont inefficaces à court, moyen et long termes.

Nous le répétons : **la claustration n'est pas une solution pour lutter contre la diffusion**, preuve en est la propagation du virus malgré l'enfermement des volailles.

De plus, encore en pleine crise, une tendance semble se dégager : les petits élevages plein air seraient moins touchés par la grippe aviaire.

**Plus autonomes, moins denses, et à l'air libre ! Ce sont là les forces de nos élevages.**

L'heure n'est pas encore au bilan mais déjà plusieurs questions émergent :

- saurons-nous tirer les enseignements de cette crise et des précédentes sur l'efficacité des mesures mises en place ?
- y aura-t-il une volonté de développer un vaccin pour diminuer la pression du virus ?
- l'impact économique de cette crise sur les petits élevages (même en zone indemne) sera-t-il pris en compte ?
- saurons-nous proposer aux futurs éleveurs et éleveuses des conditions de travail plus sécurisantes et plus sereines ?
- pourrions-nous répondre aux attentes sociétales sur les produits de qualité et le bien-être animal ?

**Nous, éleveurs et éleveuses de volailles plein air insistons sur le fait qu'il faut dès à présent anticiper la sortie de crise en proposant des solutions durables pour la filière volaille.**

Pour répondre à cette crise sanitaire et à celles qui nous attendent dans les prochaines années, nous devons collectivement entamer la transition agroécologique des élevages de volailles français :

- réduire le nombre d'animaux élevés et les transports,
- relocaliser les outils de production et de transformation,
- développer l'autonomie et la résilience des systèmes.

### Contacts presse :

Matthieu Brosseau (44) - 06 71 87 58 09  
Jacques Dupont (44) - 06 61 58 42 82

Pascal Sachot (85) - 06 83 53 60 61  
Julien Cesbron (49) - 06 04 14 67 22